



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Desarmement

Question écrite n° 724

Texte de la question

M Robert Montdargent attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères sur l'action en faveur de la paix et du désarmement. Les premiers accords intervenus entre MM Gorbatchev et Reagan, les espoirs de règlement que présentent certains conflits existants, les risques que d'autres conflits recouvrent encore mais aussi la nécessité de mettre fin aux gaspillages de richesses insensées de la course aux armements font un devoir à la France de placer au centre de sa politique internationale une telle action. Elle le peut d'autant plus efficacement qu'un processus est désormais en cours avec la signature de l'accord entre Washington et Moscou sur les INF, l'ouverture de nouvelles négociations sur les armes stratégiques et l'existence de nombreuses propositions de par le monde pour favoriser le désarmement nucléaire et conventionnel. Il ne lui apparaît malheureusement pas clairement que ce soit le sens donné aux initiatives françaises, tant lors de la session de l'ONU sur le désarmement qui s'est achevée le 26 juin, que lors de la réunion du récent conseil européen de Hanovre, ou du sommet de Toronto des sept pays occidentaux. Il en est de même s'agissant du foyer qui est le plus susceptible de dégénérer, celui du golfe Persique, la mort des 290 passagers de l'Airbus iranien le montre suffisamment. La France a-t-elle pris à cet égard les initiatives qui s'imposent, a-t-elle condamné l'acte abominable que viennent de commettre les USA en abattant délibérément un avion civil en le confondant avec un F 14 ? A-t-elle décidé de ne plus participer à la politique provocatrice des USA dans cette région du golfe en retirant sa flotte et d'appliquer la résolution 598 de l'ONU demandant à tous les Etats de faire preuve de la plus grande retenue, de s'abstenir de tout acte qui pourrait intensifier encore et élargir le conflit ? Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce que fait la France aujourd'hui pour préserver la paix, pour favoriser le désarmement, quelles propositions elle formule pour apaiser les conflits en cours, quelles mesures elle compte prendre pour relancer la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe afin de créer définitivement les conditions de la détente et de la confiance sur le continent.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, remercie l'honorable parlementaire de l'occasion qu'il lui donne de rappeler la très grande importance que le Gouvernement attribue aux questions de désarmement. Il a tenu, dès sa prise de fonctions, à intervenir au nom de la France le 2 juin à New York devant la 3e session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies consacrée au désarmement. Le 1er juillet, à Vienne, il a rappelé la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à hâter ses travaux, message qui a été finalement entendu, puisque nous avons signé en janvier le document final de la réunion de Vienne, et venons d'ouvrir la négociation sur le désarmement conventionnel. Enfin, s'est tenue à Paris la conférence sur l'interdiction des armes chimiques, dont le ministre d'Etat a présenté le document final à Genève, à l'ouverture de la session de la conférence du désarmement le 7 février dernier. Notre action se fait d'autant plus vigoureuse que le débat sur les grands dossiers du désarmement connaît des développements importants : 1o s'agissant tout d'abord de la réduction dans le cadre de la négociation bilatérale soviéto-américaine de 50 p 100 des armements nucléaires des deux superpuissances, la France a, à plusieurs reprises, rappelé la priorité qu'elle attachait à voir se réduire la redondance actuelle de l'arsenal stratégique des deux pays. Lorsque nous

nous sommes felicités de l'accord FNI de decembre dernier a Washington, nous avons rappele qu'il prendrait a nos yeux toute sa valeur s'il etait rapidement suivi d'un accord sur la reduction des forces strategiques des deux puissances concernees. De ce point de vue, le sommet de Moscou a marque une etape importante - de nombreux progres ont ete enregistres - mais il a confirme aussi la difficulte de l'entreprise. Nous ne sommes pas partie a ces negociations, mais nous entendons souligner, tant aupres des Etats-Unis que de l'Union sovietique, toute l'importance qui s'attache a la conclusion d'un accord verifiable dans ce domaine ; 2o au niveau regional europeen, la priorite est pour la France l'engagement d'une negociation sur les armements conventionnels. Chacun partage aujourd'hui notre conviction qu'il y a la un enjeu fondamental. La France, avec sa proposition de conference sur le desarmement en Europe puis son action a Madrid et a Stockholm, est largement a l'origine de l'approche retenue, a savoir la prise en consideration d'une zone couvrant l'ensemble du continent europeen de l'Atlantique a l'Oural. Il en est de meme de l'importance que nous attachons - et qui est aujourd'hui reconnue par tous nos partenaires - a l'insertion de cette entreprise de desarmement dans le cadre plus large de la CSCE, c'est-a-dire du processus a long terme permettant de surmonter la division actuelle en Europe. L'ouverture de deux negociations, entre les trente-cinq Etats participant a la CSCE sur les mesures de confiance et de securite, et sur les forces armees conventionnelles en Europe entre les vingt-trois pays membres des alliances militaires, a eu lieu au cours de la semaine du 6 mars 1989. Nous esperons que, par ce processus, l'accumulation dissymetrique d'armes conventionnelles sur le continent europeen pourra etre enrayee et la confiance accrue ; 3o autre priorite enfin, qui concerne cette fois a nos yeux l'ensemble des Etats du monde, celle du desarmement chimique. Du 7 au 11 janvier 1989, s'est tenue a Paris la conference sur l'interdiction des armes chimiques. Cette conference, a laquelle ont participe 149 Etats, dont pres de la moitie etaient representes par leur ministre des affaires etrangeres, avait en particulier pour objectif de donner une impulsion politique a la negociation, a Geneve, d'une convention d'interdiction des armes chimiques globale, universelle et effectivement verifiable. Nous y sommes parvenus et la France, a qui a ete attribuee cette annee a Geneve la presidence du comite ad hoc sur le desarmement chimique, y manifesterait sa volonte que soient redoubles les efforts destines a parvenir rapidement a la conclusion de la convention ; 4o enfin, la France se felicite qu'a son initiative la premiere conference des Nations unies sur le theme de la relation entre de desarmement et de developpement ait pu se tenir a New York en 1987 dans le cadre des Nations unies, conference qui s'est achevee par l'adoption par consensus d'un document final qui constitue une contribution importante a l'analyse de la relation complexe reliant ces deux concepts a celui de la securite. Toute notre demarche en matiere de desarmement, comme cela a ete rappele devant l'ONU, se fonde sur une ambition - reduire le niveau des armements partout ou cela est possible, dans le but de renforcer la stabilite -, et un souci de realisme, qui nous incite a des demarches progressives et conformes aux interets de securite de tous.

Données clés

Auteur : [M. Montdargent Robert](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 724

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 1988, page 2187